

DEVENEZ JUGE DE CSO



Participez à l'encadrement des compétitions de la FFE et devenez acteur de votre discipline. Vous pouvez devenir officiel de compétition en accédant facilement aux cursus de formation mis en place par la fédération.

Le **Juge Club de CSO** est une personne titulaire d'une licence pratiquant en cours de validité, enregistrée sur une DUC de concours Club et ayant officié à ce concours.

Vous trouverez la suite du cursus de formation dans le tableau suivant :

	Formation	Expérience requise	Promotion
Candidat National	Suivre un cours labélisé FFE	Avoir été président de 3 concours avec des épreuves Club Elite ou Ponam 2 minimum Et/ou assesseur de 3 concours avec des épreuves Pro 3 ou Amateur 1 ou Ponam Elite minimum au cours des 2 dernières années.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE
National	Suivre un cours labélisé FFE tous les 2 ans	<p>Etre juge Candidat National depuis au moins 2 ans.</p> <p>Avoir été président de 5 concours avec des épreuves Pro 3 GP ou Amateur 1 GP ou Ponam Elite GP et assesseur de 3 concours avec des épreuves Pro2 ou Amateur Elite minimum au cours des 2 dernières années</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution du dossier 2. Envoi du dossier complet au CRE 3. Validation par le CRE
National Elite	Suivre un cours labélisé FFE tous les 2 ans	<p>Etre Juge National depuis au moins 4 ans.</p> <p>Avoir été président de 5 concours avec des épreuves Pro 2 GP ou Amateur Elite GP et avoir été assesseur de 5 concours avec des épreuves Pro 1/Elite ou As Poneys au cours des 2 dernières années.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constitution du dossier 2. Avis du CRE 3. Envoi du dossier complet à la FFE 4. Validation par la FFE

Un juge n'ayant participé à aucun jury durant un an ne figurera plus sur la liste des juges labellisés de la discipline.

Pour garder leur niveau, les juges doivent suivre la formation demandée.

Vous pouvez trouver les épreuves que vous êtes habilités à juger en fonction de votre niveau sur les Dispositions Spécifiques du CSO, Art. 3.1

Directeurs de cours :

Les Juges Internationaux, habilités FFE et officiant régulièrement, peuvent assurer la fonction de Directeur de cours jusqu'au niveau National Elite.

Les juges National Elite, labellisés FFE et officiant régulièrement, peuvent assurer la fonction de Directeur de Cours jusqu'au niveau National.



DOSSIER :

Pour les candidatures au niveau de Juge Candidat National et National:

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation
- Attestation de cours

Le dossier complet est à faire parvenir au CRE.

Pour les candidatures au niveau de Juge National Elite:

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation
- Attestation de cours
- Avis du Président de CRE

Le dossier complet est à faire parvenir à la FFE :

FFE compétition
Parc Equestre
41600 Lamotte Beuvron

Pour les candidatures au niveau de Juge Candidat International :

Parler la langue étrangère officielle, avoir participé à au moins un cours FEI.	Être Juge National Elite depuis au moins trois ans. Avoir été désigné en tant que Président/ Assesseur sur 5 concours de niveau GP Pro 1/ Elite lors des 3 dernières années. Avoir participé comme Assesseur (ou Jury de terrain, ou commission d'appel) à au moins 6 concours internationaux.	Présentation d'un dossier avec Attestation de cours FEI et liste des concours effectués. Accord de la FFE.
---	---	---



CSO
FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA PROMOTION DE JUGE

STATUT ACTUEL :

DEMANDE :

Pour la promotion au statut de Juge Candidat National

Pour la promotion au statut de Juge National

Pour la promotion au statut de Juge National Elite

Nom – Prénom : _____

Tél privé : _____

Date de naissance : _____

Tél prof : _____

No de licence : _____

Mobile : _____

Adresse : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Fonctions remplies au cours des deux dernières années (satisfaisant aux conditions écrites dans le document « Devenez juge CSO »)

Année	Lieu/No de concours	Fonction (Assesseur, Président)

Participation aux Cours (deux dernières années) :

Année	Lieu	Nom du Directeur de Cours

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron.*

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

AVIS DU PRESIDENT DU CRE :

AVIS ET DECISION DE LA FFE (pour les National Elite)

Date et signature :

Date et signature :

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.

- Le dossier est à conserver par le CRE pour les National, et à renvoyer à FFE compétition – Parc Equestre – 41600 LAMOTTE BEUVRON pour les National Elite